

RÉHON, le 22 mars 2024

**CONVOCATION  
CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Mardi 9 avril 2024 à 20H00**  
**Salle du Conseil Municipal en mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2024
2. Approbation du compte de gestion 2023 – Budget principal
3. Approbation du compte administratif 2023 – Budget principal
4. Affectation et report du budget primitif 2024 – Budget principal
5. Vote du budget primitif 2024 – Budget principal
6. Vote taux d'imposition Taxes directes locales 2024
7. Subventions de fonctionnement CCAS de Réhon – Année 2024
8. Subventions aux associations – Année 2024
9. Revalorisation de la participation de la commune à la mutuelle « santé » des agents
10. Modification de la délibération N° 01-12/2018 du 20 décembre 2018 «  
souscription au contrat mutualisé – « Garantie Maintien de Salaire » (GMS) »
11. Règlement intérieur du Cimetière communal – 2024
12. Modification - Tarifs Cimetière - Annule et remplace les délibérations du 12-06-1990 / 21-02-1991 / 16-11-2001 / 11-06-2003 / 06-09-2005 et délibération N° 08-10/2021 du 18-10-2021
13. Motion contre la fermeture de postes de professeurs des écoles en Meurthe-et-Moselle

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Le Maire,  
Jean-Pierre WEBER